

INTERIM QUALITE
Mme BREMOND Barbara
Complexe Henri Gauthier
71 rue Henri Gauthier
44 550 MONTOIR DE BRETAGNE

ATTESTATION INDIVIDUELLE DE FORMATION

Je soussignée HADDOUCHI Fouad, Président de ALEO atteste que **M. Alexis DAVID**

A suivi une formation : **R484 - Ponts roulants et Portiques (CACES® Cat : 1)**

Catégories : **R484-1 (Commande au sol) : VALIDÉE**

Dates : **du 23 au 24 avril 2026**

Fait à PONTCHATEAU, le 27 avril 2026

Durée : **14.00 Heures - (2.00 J.)**

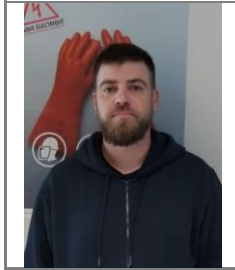
HADDOUCHI Fouad
Président



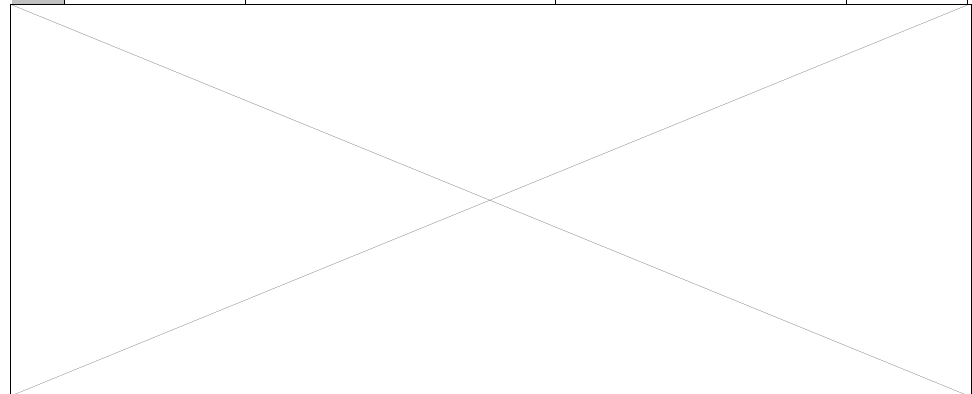
Cette attestation est délivrée pour valoir ce que de droit

AUTORISATION DE CONDUITE (R.484)

Ponts roulants et Portiques



CAT - Type	Informations Complémentaires	NOM - Prénom du testeur épreuves pratiques	Obtention Echéance
1 Commande au sol		JEGAT Thomas	24/04/2026
2 Ponts roulants Commande en cabine			

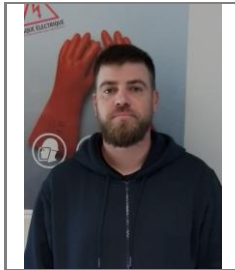


Titulaire :
M. DAVID Alexis

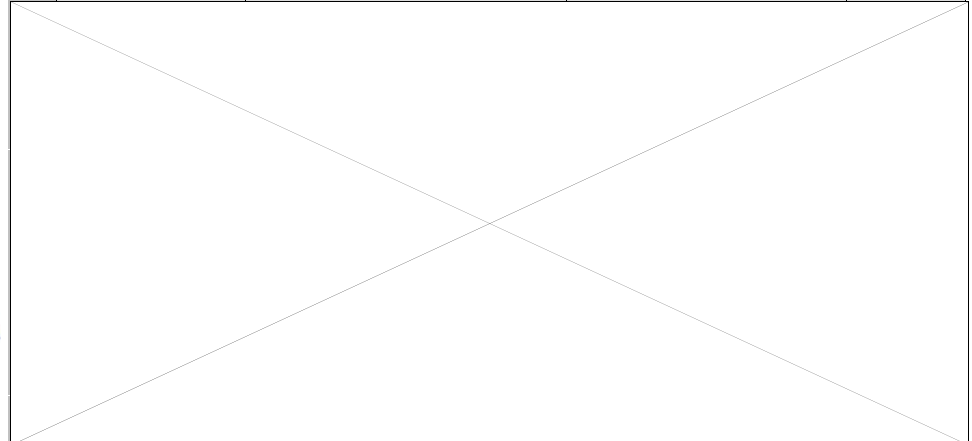
Date de naissance :
22 août 1997

Signataire :

CACES® R.484 Ponts roulants et Portiques



CAT	Type	N° du CACES® Option	NOM - Prénom du testeur épreuves pratiques	Obtention Echéance
1	Commande au sol	2026.04.484.01.414825	JEGAT Thomas	24/04/2026 23/04/2031
2	Ponts roulants Commande en cabine			



Titulaire : (en toutes lettres)
M. DAVID Alexis

Date de naissance :
22 août 1997

Signataire : (en toutes lettres)

HADDOUCHI Fouad
Président



Document recto / verso. Toute copie doit comporter les deux faces.

Consignes de conduite et de sécurité

1. L'utilisation des équipements de protection individuelle
Le chef d'entreprise doit mettre à la disposition de son personnel les équipements de protection individuelle adaptés et s'assurer de leur port :
- gants,
- chaussures de sécurité,
- etc ...

2. Interdictions relatives à l'utilisation des engins
Ne jamais lever une charge supérieure à la capacité de l'engin.
Des mesures efficaces doivent être prises pour empêcher l'utilisation des engins par du personnel non autorisé pendant une absence momentanée de l'opérateur titulaire.
Par exemple, les clés de contact des engins seront attribuées aux seuls opérateurs autorisés qui doivent les retirer du tableau de bord même pour une absence momentanée.
Le transport de personnes à l'aide d'un engin non aménagé à cet effet est interdit.

Document recto / verso
Toute copie doit comporter les deux faces

Titulaire : **M. DAVID Alexis**

Signature du titulaire

Formation et évaluation :

ALEO

6 rue Maryse Hilsz
44980 STE LUCE SUR LOIRE
Tél.: 0251852213

AUTORISATION DE CONDUITE

Délivrée le par :

INTERIM QUALITE

**Complexe Henri Gauthier
71 rue Henri Gauthier
44550 MONTOIR DE BRETAGNE**

Valide jusqu'au

Signature et Cachet de l'employeur

L'employeur atteste que le titulaire connaît les lieux et les instructions à respecter sur le ou les sites d'utilisation
L'aptitude médicale à la conduite des engins a été vérifiée par le médecin du travail de l'entreprise

Pour vérifier la validité de ce(s) CACES®
[employeurs]
ou pour éditer l'attestation correspondante
[titulaire]
consulter la base de données CACES® sur le
site :
<http://www.ameli.fr>



Flashez ce QRCode pour
vérifier la validité
de ce CACES ®

Document recto / verso
Toute copie doit comporter les deux faces

Titulaire : **M. DAVID Alexis**

CACES ® numéro(s):
2026.04.484.01.414825

Délivré par :

ALEO
6 rue Maryse Hilsz

44980 STE LUCE SUR LOIRE
Tél.: 0251852213

Inscrit dans la base INRS sous le N° :

D-593-08

ALEO

6 rue Maryse Hilsz

44980 STE LUCE SUR LOIRE

CACES ®

La marque CACES ®
est protégée par un dépôt à
l'INPI sous le numéro
03.3237295